



Université Mohamed Khider de Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Langue et Littérature Française

MÉMOIRE DE MASTER

Option : Science du langage

Présenté et soutenu par : **Lahouel Bouthaina**

Dirigé par : **Dr. Boudounet Naima**

Titre du mémoire

Les interférences linguistiques dans les écrits des apprenants de la 1AS du lycée Saïd Abid, Biskra.

Membres du jury :

Dr.HAMMI Chafia	Président	Université de Biskra
Dr.Dakhia Mounir	Examineur	Université de Biskra

Année universitaire : 2023-2022

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

Aux deux personnes, mes plus chères dans le monde, à la source de mes efforts et l'exemple du dévouement qui n'a cessé de m'encourager, à la femme qui a souffert seule pendant tous Mes chemins et qui m'a donné l'espoir pour continuer seule, à la femme le plus courageuse et Forte, mon âme, qui m'a aimé de tout son cœur et qui m'a tout donné, leurs affections me couvre, leurs amours et leurs bienveillantes me guide, mes parents que Dieu leur fasse Miséricorde, ce travail est pour vous, je ne saurai point vous remercier comme il se doit, je suis fier d'être votre fille. Vous me manquez, j'aimerais que vous soyez avec moi ce jour-là, je vous aime...

A ma famille, qui m'a doté d'une éducation digne, son amour a fait de moi ce que

Je suis aujourd'hui, vous êtes ma fierté et ma force :

Mes chères sœurs : Siham, Rahima, Naouel, Sofia, Houda et son marié

Et mon unique frère : Mourad

A mes neveux : Sami et Aymen

A mes copines d'enfance : Ikram et Sara

A la plus belle amie et la sœur avec qui j'ai passé les bons moments de ma vie :

ImenLahlali

A mon oncle : Hakim Lahouel

A mes chères amies : Sanfounizia, Tahani

A ma tante : Nacira Saadi

A la famille Lahouel et à tous ceux que j'aime et à tous ceux qui ont participé à ma réussite

A tous ceux qui aiment le bon travail et ne reculent pas devant les

Obstacles de la vie...

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Allah le tout puissant de M'avoir donné la patience et le courage d'accomplir ce modeste travail, et je le remercie pour toutes les réalisations et toutes les réussites et tous les certificats et les diplômes que j'ai obtenus.

Je voudrais dans un premier temps remercier, ma directrice de recherche :

Mme Boudounet Naima, d'avoir accepté de m'encadrer, me Guider et me suivre tout au long

De ce travail, et pour sa patience et son soutien.

Je remercie infiniment les membres de jury d'avoir pris la peine de lire et d'évaluer ce modeste

Travail.

Mes plus profonds remerciements vont également à tous mes enseignants qui ont contribué à

Ma formation tout au long de mon cursus scolaire et universitaire.

Merci

Pour toutes les personnes qui m'ont toujours Encouragé et m'aidé de près ou de loin

A réaliser ce travail.

A la fin, je remercie ma famille qui a veillé à mon confort et qui s'est battue pour mon arrivée

A ce jour.

Table des matières

Table des matières

Introduction Générale	6
Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail	10
1. Un regard rétrospectif sur le paysage linguistique en Algérie	11
1.1 L'arabe dialectal.....	12
1.2 L'arabe standard.....	12
1.3 L'arabe classique.....	13
1.4 Le tamazight.....	13
1.5 Le français.....	14
1.6 L'anglais	15
2. Les phénomènes linguistiques issus du contact des langues	16
2.1 Le contact des langues	16
2.2 L'emprunt	18
2.3 L'alternance codique.....	21
2.4 L'interférence linguistique	22
2.4.1 L'interférence phonétique.....	25
2.4.2 L'interférence lexicale	27
2.4.3 L'interférence morphosyntaxique.....	29
Conclusion	31
Chapitre 2 L'analyse des interférences dans les productions écrites et la collèctes des données	32
Introduction.....	33
1.La présentation du profil des étudiants.....	34
2.La description du corpus d'étude	34
3. Le lieu du test.....	34
4.Identification des interférences (sous forme d'un tableau)	34
4.1 Interférence phonétique.....	35
4.2. Interférence lexicale	37
4.3. Interférence morphosyntaxique.....	39
5.Synthèse des résultats.....	45
5.1 Tableau récapitulatif des erreurs dues aux interférences.....	45
5.2 Commentaire	46
Conclusion	47
Références Bibliographiques.....
Annexe.....

Introduction Générale

Introduction Générale

La sociolinguistique est une branche de la linguistique qui étudie la diversité et les variations dans une ou plusieurs langues, cherchant ainsi à comprendre le langage tel qu'il existe en réalité. C'est-à-dire, elle étudie la relation entre la société et l'usage linguistique d'une communauté donnée. Cette branche a été développée depuis les années 1970, elle s'intéresse principalement à la langue au sein de la société telle que le plurilinguisme, les variations linguistiques, les contacts de langues, les normes, les usages sociaux, les discriminations, les innovations linguistiques...

L'Algérie est un pays connu par sa diversité linguistique et culturelle qui sont dues à une succession de civilisation qui y sont défilées et l'ont marqué à jamais sur tous les plans notamment linguistique, culturelle, historique. Sur le plan linguistique, celui qui nous intéresse tant qu'étudiante chercheuse inscrite dans les sciences du langage, la manifestation de ce panorama de langues diverses représentant un champ fertile à l'étude de tout phénomène linguistique. Le paysage linguistique algérien se caractérise donc par la coexistence de plusieurs langues et ces dernières entrent en contact les unes avec les autres, d'où la naissance de plusieurs phénomènes linguistiques qui, chacun mérite une étude approfondie et exhaustive. De ces langues qui cohabitent dans le territoire algérien, nous citons à titre indicatif l'arabe standard, l'arabe dialectal, le tamazight avec toutes ses variétés, le français ayant le statut de première langue étrangère, l'anglais considérée comme deuxième langue étrangère...

Dans la société algérienne, le français occupe une place centrale du fait qu'elle se pratique dans l'enseignement supérieur, dans les administrations et dans les correspondances officielles, mais elle est en perpétuelle concurrence avec l'anglais ces dernières années. Le français, dans la représentation de la majorité des locuteurs algériens, est considéré comme la langue de prestige dénotant l'appartenance à une certaine classe sociale. Cette langue permet, pour eux, de s'ouvrir sur le monde occidental et de suivre le cours de la modernité.

Le locuteur algérien exploite toutes les ressources langagières disponibles dans son répertoire linguistique notamment l'arabe et le français dans toutes ses situations discursives. Et sur ce, il est noté la créativité du sujet parlant algérien en faisant recours au français, puisque cette langue étrangère est utilisée dans plusieurs domaines tels que les domaines socioéconomique, culturel, médiatique, éducatif, etc. Nous tenons à rappeler que l'implantation du français en Algérie coïncide avec la colonisation française, et vite il change

Introduction Générale

de statut de langue du colonisateur au statut de langue principale destinée à l'enseignement des branches scientifiques.

Malgré cette mise en pratique du français dans presque tous les secteurs de la vie, l'enseignement du français rencontre des problèmes provenant de l'influence de la langue maternelle à savoir l'arabe dialectal sur la langue cible, le français. Une grande partie d'apprenants algériens éprouvent d'énormes difficultés dans l'apprentissage de cette langue, ce qui engendre une compétence de communication et de compréhension très limitées à l'orale comme à l'écrit. Cependant, pour produire un texte en français, l'apprenant trouve des difficultés à choisir ses mots, à formuler ses idées, à assurer la cohérence et la cohésion de son paragraphe.

Au cours de l'apprentissage d'une langue étrangère, les habitudes de la langue maternelle exercent une influence sur l'acquisition des nouvelles règles et des nouvelles façons d'exprimer appartenant à la langue cible.

Parmi les problèmes auxquels les apprenants font face, nous soulevons celui de l'emprunt et notamment celui des interférences. Le phénomène linguistique appelé interférence se définit comme un phénomène linguistique issu du fait du contact d'au moins deux langues, il apparaît à l'oral comme à l'écrit sur différents plans : lexicosémantique phonétique, morphosyntaxe, etc. Nous choisissons donc de travailler sur les interférences linguistiques dans les écrits des apprenants de 1AS. Ce dernier se manifeste de l'influence d'une langue sur une autre parce que la réflexion en deux langues différentes laisse ses traces dans les écrits des apprenants. De ce fait, notre problématique, nous la formulons comme suivant : **Comment les interférences se manifestent-elles dans les écrits des apprenants ?**

De cette question principale découle une autre question aussi importante que la première :

Quel (s) type (s) d'interférence(s) linguistique(s) domin(e/ ent) – il (s) le plus dans les écrits de ces apprenants ?

En guise d'une réponse préalable, nous proposons les hypothèses suivantes:

- Les interférences sont dues au fait que l'apprenant, lors de son expression en français, ferait recours à sa langue maternelle, soit par la traduction littérale soit par la

Introduction Générale

transposition de ses règles vers le français d'où naissent les difficultés à écrire correctement.

- La différence des deux codes linguistiques entre le français et l'arabe entraîneraient le problème d'interférence qui apparaît sous forme d'erreurs dans les écrits des apprenants : des traits phonétiques, lexicaux, syntaxiques... de la première langue dans une langue cible.
- Les apprenants commettraient des erreurs d'interférences beaucoup plus d'ordre phonique.

Pour confirmer nos hypothèses, nous devons choisir un échantillon d'apprenants de la 1ère année secondaire du lycée Said Abid à Biskra. Nous allons faire l'analyse des données à partir d'un corpus choisi « production écrite ». Nous allons réaliser cette modeste recherche scientifique en adoptant la méthode descriptive et analytique qui nous permettra d'adopter une approche mixte, qualitative et quantitative, à travers l'analyse des écrits des apprenants.

L'objectif principal de notre travail vise à identifier et analyser les différents types d'interférences linguistiques dans les écrits des apprenants, et nous allons voir comment les interférences apparaissent-elles dans les écrits des apprenants.

Notre travail est subdivisé en deux chapitres complémentaires, l'un est théorique et l'autre est pratique. Dans le chapitre théorique, nous aborderons les fondements théoriques de notre recherche, il a comme titre « Le cadrage théorique du travail » et il va contenir deux sections au niveau desquelles nous allons définir les différents concepts de base relatifs au thème de notre recherche. La première section sera intitulée « Un regard rétrospectif sur le paysage linguistique en Algérie », nous allons mettre l'accent sur la situation sociolinguistique en Algérie. Dans la deuxième section ayant comme titre « Les phénomènes linguistiques issus du contact des langues » où nous allons mettre l'accent sur le phénomène d'interférence et ses différents types.

Dans le chapitre pratique, ayant comme titre « L'analyse des interférences dans les productions écrites et la collecte des données », il sera consacré pour la présentation de l'échantillon, la description de notre corpus d'étude, l'identification des interférences et la Synthèse des résultats.

Chapitre 1

Le cadrage théorique du travail

Introduction

1. Un regard rétrospectif sur le paysage linguistique en Algérie

Le paysage linguistique en Algérie, résultant du cours de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières. L'Algérie est considérée depuis longtemps comme étant un pays bilingue voire multilingue et donc un pays prédisposé au multiculturalisme. D'ailleurs, à ce propos, Khaoula TALEB IBRAHIMI le souligne clairement en disant que : « *L'Algérie est une société plurilingue* »¹. Dans le même sens, SEBAA ajoute en affirmant à son tour que :

*L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation quadrilinguïté sociale : arabe conversationnel/ français/ arabe algérien/tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, le tamazight, et l'arabe conventionnel redéfinit les fonctions sociales de chaque idiome.*²

A partir de l'indépendance en 1962 et pendant des années, l'Algérie est marquée par la coexistence de différentes langues, chacune se caractérise par sa propre histoire, sa distribution géographique, sa typologie langagière et sa fonction sociolinguistique. Le territoire algérien est riche avec la présence surtout de trois catégories linguistiques à savoir : l'arabe et ses différentes variétés telles que l'arabe dialectal ; l'arabe classique et l'arabe standard. Le tamazight avec ses variétés multiples, nous citons à titre indicatif le kabyle ; le chaoui, le mouzabit. Et enfin le français, considéré comme la première langue étrangère et butin de guerre, selon les propos de l'écrivain algérien d'expression française Kateb Yacine.

Suite à cette configuration linguistique caractérisant l'Algérie, le français entre inévitablement en contact avec les autres différentes variétés linguistiques en présence. Cet état de fait entraîne ce que les linguistes appellent entre autres les emprunts, le calque, l'hybridation et les interférences linguistiques. Ces derniers sont des phénomènes linguistiques qui résultent de ce contact entre les langues qui se cohabitent dans le même espace et qui se voient

¹ TAIEB-IBRAHIMI. K. 1998. « De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens ».

²SEBAA R., Culture et plurilinguisme en Algérie, <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>, consulté

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

manifestement dans les pratiques langagières des locuteurs algériens. Ces mêmes phénomènes linguistiques peuvent même être rencontrés dans les productions écrites des apprenants en français langue étrangère.

Les locuteurs algériens qui disposent de plusieurs langues ou de plusieurs variétés de langues perpétuellement en contact, alternent, lors de leurs discours langagiers, entre ces variétés selon leurs besoins et selon les besoins des situations de communication dans lesquelles ils se trouvent intégrés.

1.1 L'arabe dialectal

C'est la langue maternelle de la majorité des Algériens, considérée comme la langue maternelle de la plupart des locuteurs algériens, elle se pratique à la maison, entre les amis, dans les rues, et dans des situations informelles. Elle est aussi appelée l'arabe algérienne ou populaire ou encore la darija.

L'arabe dialectal se caractérise par ses différents dialectes qui varient d'une région à l'autre, et qui aident à identifier l'origine régionale du locuteur. Dans ce contexte AREZKI Abdenour affirme que : « *toutefois il [le dialecte] est la langue maternelle de la majorité de la population (première langue véhiculaire en Algérie) avec certes des variantes régionales qui ne constituent cependant aucun obstacle à l'intercompréhension* ».²

L'arabe dialectal est en effet connu par sa variété et sa diversité linguistique, donc il n'est pas considéré comme un système linguistique homogène, mais un système qui varie grâce à la diversification de son lexique et de son vocabulaire.

1.2 L'arabe standard

Cette langue est également appelée arabe littéral ou, en arabe, *fosha*, c'est la langue officielle des vingt-deux pays de la Ligue arabe. Elle est utilisée à l'écrit, dans les journaux, les livres, l'administration, et aussi à l'oral dans des contextes formels et dans les chaînes d'informations panarabes comme al-Jazeera. En réalité, elle n'est la langue maternelle de personne ; même dans le monde arabe, les gens l'apprennent seulement lorsqu'ils vont à l'école

² AREZKI A., Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien, Université de Bejaia , 2007 ,p-23.

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

et leur maîtrise, très inégale, dépend souvent du niveau d'étude. Si un non arabophone décide d'étudier l'arabe à l'université, il apprendra généralement l'arabe standard.

En Algérie, cette langue révèle l'identité du peuple algérien, le symbole et l'unité nationale. La Constitution algérienne de 1989, dans son article 3, stipule que : L'Arabe est la langue Nationale et officielle, valorisée au détriment de la langue française qui ne peut être qu'une langue étrangère.

1.3 L'arabe classique

La langue arabe dite classique, est la langue du Coran : « *C'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles* ». ³ Elle est exclusivement utilisée dans les contextes formels particuliers, très riche en vocabulaire et ne connaît pas d'usage spontané chez les arabophones. C'est la langue nationale et officielle, elle apparaît dans un groupe d'intellectuels algérien, et dans des lieux limités, comme c'est le cas dans le domaine religieux et les institutions éducatives et administratives.

Selon Gilbert GRANDGUILAUME, avance que « *la langue arabe, dite classique, ou littéraire, est la langue dans laquelle fut révélé le coran, et dans laquelle s'est exprimée toute la culture arabe* ». ⁴

1.4 Le tamazight

C'est la langue maternelle de certaines régions algériennes telles que Bejaïa, Tizi Ouzou... Les populations d'imazighen sont concentrées dans certaines zones et utilisent même de multiples variantes dialectales, chacune isolée dans une zone géographique assez fermée, comme le Kabyle à Béjaïa, le chaoui dans l'Aurès, le Mzab et le massif du Hoggar. C'est une branche de la famille des langues chamito-sémitique. Le tamazight possède son propre système d'écriture.

En 2002, le tamazight est devenu une langue nationale, il est considéré comme l'un des éléments de base de la personnalité nationale, il est aussi entré dans le domaine de l'éducation (dans certaines régions, cette langue est enseignée dans les écoles primaires, secondaires et même à l'université où l'on peut préparer une licence en tamazigh. De plus, sa présence est

³ K.T. Ibrahim, Les Algériens et Leur (s) langue(s), ELHIKMA ,Alger ,1995,05

⁴ [hTTP://www.jpradp.dz/hfr//Consti.htm](http://www.jpradp.dz/hfr//Consti.htm)

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

aussi marquée dans certains médias tels que la télévision (TV4) et la radio. Il constitue, au même titre que l'arabe dialectal, la langue maternelle d'un bon nombre de locuteurs. C'est sans doute ce qui a permis sa préservation. Cette langue jouissait pendant longtemps d'un usage oral exclusif. Transmise par voie d'héritage oral : contes, dictons, proverbes, elle ne s'est pas laissée mourir et s'est enrichie continuellement par voie d'emprunts à l'arabe et au français.⁵ Le tamazight est donc considéré comme une partie intégrante du paysage linguistique algérien.

1.5 Le français

Le français est une langue romane qui est parlée en France, en Afrique francophone et dans d'autres parties du monde, il est une langue riche en vocabulaire et en expressions idiomatique, et elle est souvent considérée comme une langue de la culture, de la littérature et de la diplomatie. Sa renommée et sa célébrité sont universellement démontrées.

L'Algérie est un grand pays francophone où elle atteste la présence de quelques langues étrangères mentionnant le français qui occupe une place assez importante et présente la première langue étrangère avec un statut particulier. Ce dernier fut introduit en Algérie par le colonialisme. Il est vu, par les Algériens, comme la langue de l'acquisition du savoir, de l'ouverture vers le monde extérieur et s'affirme être un outil indispensable pour le développement technologique.

Dès le début de la colonisation, une entreprise de dés-arabisation et de francisation est menée afin de parfaire la conquête du pays. C'est donc la langue française qui a influencée les usages et de ce fait, elle a acquis le statut particulier dans la société algérienne et la langue arabe était enseignée comme une langue étrangère.

En effet, le français reste toujours la langue véhiculaire de l'Etat, à laquelle s'impose sa place dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux : économie, social et éducation. Il est enseigné à partir de la troisième année primaire. Il a également sa place dans le secondaire, dans le supérieur et surtout dans les matières scientifiques.

Dans la pratique linguistique, de nombreux Algériens utilisent le français dans différentes sphères, plus précisément dans la vie quotidienne, et ils considèrent le français

⁵ [Bulletin n° Hors série- Le pavillon de l'Ermitage - AHAV \(ahavparis.com\)](http://bulletin.n°Hors.série-Le.pavillon.de.l'Ermitage-AHAV(ahavparis.com))

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

comme une partie du patrimoine algérien et une partie intégrante du paysage linguistique algérien, selon R. SEBAA :

[...] la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif.⁶

Aujourd'hui, le français est toujours largement utilisé en Algérie, mais il est souvent considéré comme une langue étrangère. La plupart des Algériens parlent l'arabe algérien ou berbère comme langue maternelle, et le français est souvent appris comme deuxième langue. Il y a une forte demande pour l'apprentissage du français en Algérie, car il offre des opportunités d'emploi et facilite les échanges avec les pays francophones.

1.6 L'anglais

L'anglais est la langue la plus parlée dans le monde, avec environ 1,5 milliard de locuteurs. Cette "langue internationale" qui est la plus apprise et étudiée à travers le monde, elle est enseignée dès le début de la première année moyenne.

C'est la première langue qui domine le monde aujourd'hui, elle est devenue une langue universelle dans les domaines de la science, de la technologie, du commerce et des affaires internationales. Cette langue est également largement utilisée comme langue seconde dans de nombreux autres pays.

En Algérie, l'anglais est devenu une langue importante. Avec l'augmentation des échanges commerciaux et culturels entre l'Algérie et les pays anglophones, il est considéré comme une seconde langue étrangère après la langue française, mais il est nécessaire dans certains secteurs.

Les jeunes algériens sont particulièrement attirés par la culture populaire anglophone, ce qui contribue à l'essor de l'apprentissage de l'anglais en Algérie. De plus en plus, ils apprennent l'anglais pour améliorer leurs perspectives professionnelles et pour communiquer avec le monde

⁶ RAHAL S., La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ?

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

extérieur. Bien qu'il y ait des défis à surmonter, l'apprentissage de l'anglais en Algérie continue à croître et à se développer grâce aux efforts des éducateurs et des apprenants.

Selon Euromonitor, l'anglais est parlé en 2012 par 7 % des Algériens. Bien qu'il y ait beaucoup des parents qui réclament l'éducation de la langue française que l'anglaise pour leurs enfants car la langue de Shakespeare est la langue d'aujourd'hui.

2. Les phénomènes linguistiques issus du contact des langues

Apprendre une nouvelle langue, c'est se conformer à de nouvelles règles phonologiques, syntaxiques, morphologiques, lexicales et sémantiques propres à cette langue cible. L'apprenant aura donc souvent tendance à transposer les règles de sa langue maternelle dans la langue apprise. Au cours de ce passage, des interférences se produisent inévitablement.

2.1 Le contact des langues

Le contact des langues est un phénomène social, linguistique et universel qui se produit dans le monde entier. C'est l'un des principaux objets d'étude de la sociolinguistique. Il se produit lorsque deux ou plusieurs langues entrent en contact. Il est apparu pour la première fois en 1953 par WEINRICH.U qui dit que :

Le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affectant le comportement langagier d'un individu. Le concept du contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc de l'individu bilingue⁷.

Dans ce cas, WEINRICH.U affirme que le contact des langues ne signifie pas bilinguisme. Le contact de langues renvoie à : l'individu, c'est-à-dire à l'utilisation de deux langues par un individu, alors que le bilinguisme renvoie à la présence de deux ou plusieurs langues dans la société. En effet, ce phénomène est considéré comme un résultat des déplacements des individus qui les amènent à pratiquer une autre langue leur permettant d'échanger et de communiquer selon des raisons diverses.

Selon Dubois,

⁷ WEINRICH.U, Languages in Contact, 1953, p: 94.

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

Le contact de langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine. C'est là, notamment, le contact de langues des pays frontaliers... Mais il y a aussi contact de langues quand un individu, se déplaçant, par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une autre langue que la sienne. D'une manière générale, les difficultés nées de la coexistence dans une région donnée (ou chez un individu) de deux ou plusieurs langues se résolvent par la commutation ou usage alterné, la substitution ou utilisation exclusive de l'une des langues après élimination de l'autre ou par amalgame, c'est-à-dire l'introduction dans des langues de traits appartenant à l'autre...⁸

Pour lui, ce phénomène est considéré comme un résultat des déplacements des individus qu'ils amènent à utiliser une autre langue pour pouvoir échanger et communiquer tout dépend des raisons professionnelles. Il ne résulte pas seulement du contact d'une langue maternelle avec une langue étrangère, mais aussi des relations entre différents accents de locuteurs dans les communautés d'un même pays.

Pour HAMERS et BLANC, le comportement langagier d'une personne bilingue ou plurilingue diffère selon ses acquis et ses connaissances, son entourage, sa culture et son état psychologique comme le montre la contenu de cette citation qui dit qu'« *Un état psychologique de l'individu qui a accès à plus d'un code linguistique ; le degré d'accès varie sur un certain nombre de dimensions d'ordre psychologique, cognitif, psycholinguistique, socio-psychologique, sociologique, sociolinguistique, socioculturel et linguistique* »¹⁰

De plus, Hamers définit ce phénomène comme suit « *le contact des langues, dans toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues, affecte le comportement*

⁸ Dubois, J. & al. 1994, Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris ¹⁰Hamers J.F et Blanc M., Bilingualité et Bilinguisme, Bruxelles, Mardaga, 1983, p : 21

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

langagier d'un individu»⁹. Donc, le contact des langues est la présence de deux codes linguistiques ou plus qui affectent le comportement linguistique d'un locuteur.

GARMADI J. affirme dans son livre intitulé « La sociolinguistique » que « *deux ou plus de deux langues sont dites en contact si elles sont alternativement utilisées par les mêmes personnes. Les individus utilisant ces langues sont alors le lieu du contact* »¹⁰. Il concentre sur le sujet parlant car selon lui, c'est lui qui est la source de tout contact ; la coexistence des langues dépend de celle des individus qui ont tendance à vivre ensemble et à briser les frontières entre les communautés linguistiques. Donc, une langue n'aura pas d'importance si personne ne la pratique et elle finit par disparaître à travers le temps comme c'était le cas avec le grec et le latin ; ces deux langues sont aujourd'hui emprisonnées dans les archives et les anciens livres.

Ainsi, le contact linguistique est l'événement spécifique qui conduit au bilinguisme ou crée des problèmes de bilinguisme. Le contact des langues peut avoir des raisons géographiques : à la frontière de deux communautés linguistiques, des individus peuvent être canalisés vers la circulation et utiliser ainsi leur langue maternelle, parfois celle d'une communauté voisine. Tout contact des langues provoque différents phénomènes linguistiques comme l'interférence, l'interlangue, l'alternance codique, l'emprunt, le calque...

2.2 L'emprunt

L'emprunt est un phénomène linguistique qui vient du fait du contact de langues produites par un locuteur individuel ou par une communauté. Il est considéré comme l'indice le plus important de l'entrée en contact de deux ou plusieurs langues. Plusieurs définitions ont été proposées pour expliquer ce phénomène.

D'après Christiane Loubier, ce phénomène est le « *Procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue.* »¹¹

⁹ Marie Louise Moreau, Sociolinguistique : les concepts de base, 1997, p : 94.

¹⁰ Juliette Garmadi, *La Sociolinguistique*, 1981, p : 25.

¹¹ LOUBIER Christiane, De l'usage de l'emprunt linguistique, Office québécois de la langue française, P10.France, 2011

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

La différence entre l'emprunt et l'alternance codique est le principe « d'intégration » ; c'est-à-dire, que ce dernier se produit entre deux éléments ordonnés obligatoirement selon les règles de leur grammaire. En revanche les emprunts sont parfaitement incorporés dans le système grammatical de la langue d'accueil.

Selon Hamers, l'emprunt est « *élément d'une langue intégré au système linguistique d'une autre* »¹². C'est le fait d'intégrer une unité lexicale dans une autre langue, dans la langue parlée. L'emprunt est considéré comme l'indice le plus important de l'entrée en contact de deux ou plusieurs langues. Ce processus a lieu dans toutes les langues du monde et peut être motivé par différentes raisons, telles que le prestige de la langue source, la nécessité de nommer de nouveaux concepts ou objets, ou encore l'influence de la culture de la langue source. Il vient du fait du contact des langues produit par un locuteur individuel ou par une communauté. C'est l'emploi d'un mot, de mots ou de phrases d'une langue dans une autre langue.

Ce phénomène touche essentiellement le vocabulaire. Exemple : week-end, est un mot emprunté à l'anglais et utilisé en français. L'emprunt est défini par plusieurs chercheurs comme le transfert d'unités linguistiques d'une communauté linguistique, ou d'un parler à un autre. Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, édité sous la direction de Jean Dubois (1973), il est dit qu'« *il y a emprunt linguistique quand un parler « A » utilise et fini par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler « B » et « A » ne possédait pas l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunt* »¹³. Donc, c'est le fait d'emprunter une unité ou un trait linguistique en l'impliquant ou en l'intégrant dans un autre parler présentant une insuffisance lexicale et que le terme emprunté va subir des transformations sur le plan phonologique et/ou morphologique.

Josette REY-DEBOVE définit, à son tour, ce phénomène linguistique comme étant un « *processus par lequel une langue L1 dont le lexique est fini est déterminé dans l'instant T, acquiert un mot M2 (expression et contenu) qu'elle n'avait pas et qui appartient au lexique d'une langue L2 (également fixe et déterminée dans l'instant T.)* »¹⁴ Le processus d'emprunt linguistique est étroitement lié à l'usage de la langue, c'est-à-dire que le terme emprunté en L2

¹² Hamers (1983 :451)

¹³ Dubois (1973: 188)

¹⁴ (Rey Debove, 1973, p. 109).

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

conserve ses aspects phonétiques, morphologiques et sémantiques tels qu'ils sont en L1, tout en incorporant les usages et les connotations de la langue d'origine. Ce phénomène est appelé "xénisme". Cependant, avec le temps et en fonction du contexte de la L2, l'usage de ces termes empruntés peut être modifié.

REY-DEBOVE met l'accent sur ce point aussi en avançant que le processus d'emprunt exige que la langue cible et la langue source ait au préalable un système linguistique propre et bien déterminé. De plus, le mot ou l'expression empruntée n'existe pas dans la langue cible.

Dans un autre cas, DEROY Louis se focalise sur l'élément emprunté et la dimension collective et sociale de ce phénomène. Pour lui, l'emprunt est « *une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre.* »¹⁵ De ce fait, il affirme qu' : « *Il faut bien dire pour commencer que l'emprunt est une notion relative : il ne se conçoit évidemment que par rapport à une langue définie, c'est-à-dire, rappelons-le, à un système de signes linguistiques arbitraires en usage à un moment donné dans une société donnée. Il est un élément étranger introduit dans un système et défini par opposition à l'ensemble des éléments antérieurs* »¹⁶

Dans ce sens, ce phénomène linguistique se conditionne par l'usage, c'est-à-dire ; le terme apporté vers L2 renferme les usages et les connotations supposés dans la L1 et garde son aspect phonétique, morphologique et significatif ; en d'autres termes, le mot emprunté reste tel qu'il est sans modification ni adaptation à un contexte particulièrement propre à la communauté d'accueil.

Il existe plusieurs types d'emprunts linguistiques. Le premier type est l'emprunt lexical, qui consiste à emprunter des mots entiers d'une autre langue. Par exemple, le mot anglais 'week-end' est un emprunt lexical en français. Le deuxième type est l'emprunt sémantique, qui consiste à emprunter le sens d'un mot existant dans une autre langue. Par exemple, le mot français 'ordinateur' est un emprunt sémantique de l'anglais 'computer'.

Derradji Yacine explique parfaitement l'apport de l'emprunt dans l'enrichissement des langues en Algérie « *dans notre cas, la langue française et les idiomes locaux se sont enrichis*

¹⁵ L. Deroy, L'emprunt linguistique, 1956, p :470.

¹⁶ (Rey Debove, 1973, p. 109).

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

*mutuellement, de par leur coexistence, d'apports nouveaux. Il n'en demeure pas moins que l'adoption de l'emprunt dans la langue d'accueil est conditionnée par l'usage ».*¹⁷

2.3 L'alternance codique

Alternance codique, changement de code, alternance de code ou code switching, est un phénomène linguistique et une stratégie de communication qui consiste à alterner entre deux langues ou plus dans un même discours. Cette pratique linguistique est courante dans les communautés bilingues et multilingues. De ce fait, elle englobe presque tous les phénomènes qui proviennent du contact des langues.

Pour Jean Dubois, l'alternance codique est ce qu' :

*On appelle alternance de langues la stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes alors que le ou les locuteur(s) sont expert(s) dans les deux langues ou dans les deux variétés*¹⁸.

Il explique que ce phénomène est une « stratégie de communication » utilisée par les bilingues entre eux. Dans son livre "La linguistique", P.G. Chloros a souligné la complexité de différencier le code switching et le code mixing, car la définition du premier est basée sur des aspects psychologiques tandis que celle du deuxième est basée sur des aspects linguistiques. Cette distinction peut donc s'avérer difficile à établir de manière précise.

La notion d'alternance codique ou code-switching, est définie par GUMPERZ comme : « *L'alternance codique dans la conversation peut se définir comme la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage ou le discours appartient à deux systèmes grammaticaux différents* »¹⁹. C'est le changement des langues dans une même conversation que le locuteur convertit d'une langue à une autre langue ou d'une variété de langue à une autre. Par exemple,

¹⁷ Queffelec/y.Derradji/V.Debou/D.Smaali-Dekdouk/Y.Cherrad-Benchebra. (2002) « Le français en Algérie », Edition Duculot.

¹⁸ Dubois, J. & al. 1994, Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris

¹⁹ J. Gumperz "sociolinguistique interactionnelle" Université de la Réunion. L'Harmattan 1989, page 57.

²² Hamers J.F et Blanc M. (1983) : Bilinguisme et Bilingualité, Bruxelles, Mardaga, p. 176

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

le cas des sociétés maghrébines (Algériens, Tunisiens et Marocains) qui, en communiquant, font recours à des phrases tantôt en arabe dialectal tantôt en français.

De plus, Hamers et Blanc définissent ce phénomène comme suit :

Deux codes (ou plusieurs) sont présents dans le discours, des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues. Un segment (x) appartient uniquement à la langue (ly), il en va de même pour un segment (y) qui fait partie uniquement de la langue (lx), un segment peut varier en ordre de grandeur allant d'un mot à un énoncé ou à un ensemble d'énoncés, en passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase [...] ²².

Dans ce cas, l'alternance codique est liée à la nature des interlocuteurs, qui doivent maîtriser les deux langues en présence dans leurs discours. Ils insistent sur la situation de communication qualifiée de « bilingue », c'est-à-dire une situation où plusieurs codes sont en présence.

2.4 L'interférence linguistique

L'interférence linguistique est une forme d'erreur spécifique qui consiste à utiliser deux langues telles que (le français et l'arabe). Autrement dit, c'est l'usage d'une langue dans une autre. C'est l'utilisation d'un trait phonétique, morphosyntaxique, lexical ou syntaxique, une caractéristique de la langue maternelle dans une langue cible.

Généralement, ce phénomène est défini comme un phénomène linguistique issu du fait du contact de langues. D'après le Dictionnaire linguistique et des sciences du langage, il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique de la langue B. Dans ce cas, ce processus se manifeste à travers : - Le choix d'un mot de la langue B et son intégration dans la langue A (lexical). - La modification de la structure des phrases (syntaxique) - Le recours au genre ou au nombre appartenus à la langue B en pratiquant la langue A (morphologique). - Le remplacement d'un phonème qui appartient à la langue A par un autre de la langue B (phonologique).

L'interférence est une instance de nivellement et de rapprochement de deux codes, elle reste individuelle et involontaire. Selon MACKEY, la notion d'interférence est « l'utilisation

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on en écrit une autre langue »²⁰. Pour lui, un locuteur bilingue produit un discours monolingue, utilise majoritairement une langue, mais par moment, des segments d'une autre langue font irruption dans son discours.

Ce phénomène linguistique se définit en trois points de vue différent :

➤ **D'un point de vue psychologique**

Les interférences peuvent être considérées comme une contamination de comportements. D'après DEBYSER, « *l'interférence peut être considérée comme une contamination de comportements, c'est l'effet négatif que peut avoir une habitude sur un apprentissage d'une autre habitude* »²¹. Cette de la psychologie appliquée, Il serait utile de se référer à ces expériences sur le conditionnement et la théorie de l'apprentissage. (ARFA Soumia considère l'interférence comme étant une maladie qui atteint le comportement et son effet est négatif sur l'apprentissage.

➤ **D'un point de vue linguistique**

Selon DEBYSER, « *elle [l'interférence] se définit comme un accident de bilinguisme, entraîné par le contact entre les langues* »²². L'interférence définit comme un accident de bilinguisme provoqué par un contact entre les langues. Pour Mackey, « *L'interférence est l'emploi, lorsque l'on parle ou que l'on écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue* »²³. Il affirme que l'interférence est due à l'utilisation des mots d'une langue lorsqu'on s'exprime dans une autre langue. De plus, il définit le bilinguisme comme suit : « *constitue l'utilisation de deux ou plusieurs langues par le même individu* »²⁴. Les linguistes qui intéressent aux problèmes de bilinguisme, ont consacré leurs recherches à l'étude des interférences relevant dans les communautés bilingues. Il existe d'autres cas ou situations de bilingue, comme le contact des langues qui se produit dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

²⁰ Mackey, Language Policy and Language Planning, 1979.

²¹ DEBYSER.F, la linguistique contrastive et les interférences, In : Langue française, N°8, 1970, P31.

²² - IDEM.

²³ Mackey(1979)

²⁴ - MACKEY.W, « La description du bilinguisme », Paris, 1968.

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

➤ D'un point de vue pédagogique des langues vivantes

Les interventions faites par les apprenants de langues étrangères sont comme des écarts par rapport à la langue cible dans les habitudes de la langue maternelle. Les enseignants de langues qui rencontrent souvent ce phénomène, remarquent que l'introduction d'un élément de la langue maternelle (L1) n'est pas un fait arbitraire, il y a interférence lorsque l'analogie entre un élément de (L2) avec un élément correspondant de (L1) entraîne le glissement vers la langue cible d'un élément simultané ou suivant. Un élément analogique joue alors le rôle d'un stimulus ambigu, ce dernier renvoie à un comportement antérieur à la langue maternelle. Pour DEBYSER,

« L'interférence est un type particulier de fautes que commet l'élève qui apprend une langue étrangère sous l'effet des habitudes ou de structure de la langue maternelle. On parle à ce propos de déviation, de glissement, de transfert ou de parasite, c'est-à-dire l'interférence qui l'introduction d'un élément de la langue étrangère ne se traduit pas arbitrairement, il y a interférence lorsqu'il y a analogie entre un élément de la langue étrangère avec un élément de la langue maternelle »²⁵.

Ce phénomène se produit lorsqu'un apprenant confond entre le système de sa langue maternelle et celui de la langue étrangère, en introduisant un élément quelconque de la langue1 dans la langue2, et cela ne se produit pas d'une façon arbitraire. De plus, ce qui caractérise ce phénomène est qu'il s'agit d'un processus inconscient par rapport à l'alternance codique ou aux emprunts qui semblent plus souvent conscients, et qui se manifestent dans ses discours bilingues. Ceci signifie qu'un locuteur peut inconsciemment faire des interférences dans un discours monolingue adressé à un interlocuteur monolingue.

De ce fait, l'interférence est une caractéristique du discours. Au niveau de l'interférence, ce sont des éléments de la (des) langue (s) source (s) qui sont reproduits sur le plan phonétique, morphologique, syntaxique et lexical dans la langue cible. L'interférence est donc un phénomène du discours et non du code. Selon Hamers et Blanc, « l'interférence désigne des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment

²⁵ - DEBYSER.F, la linguistique contrastive et les interférences, In : Langue française, N°8, 1970, P31.

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible »²⁶. Hamers souligne aussi que « *L'interférence se manifeste surtout chez des locuteurs qui ont une connaissance limitée de la langue qu'ils utilisent.* »²⁷

WEINRICH définit ce phénomène linguistique dans l'ouvrage de (CALVET) comme suit :

*Le mot interférence désigne un remaniement de deux structures qui résultent de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocalisme ».*²⁸

Donc, l'interférence est un mélange que fait un apprenant d'une langue étrangère avec sa langue maternelle, et cela infect le système phonologique, lexical et syntaxique de la langue cible.

Tout enseignant de langue étrangère a pu constater l'existence d'interférence provenant de la langue source de l'apprenant. Il existe différents types d'interférences linguistiques qui peuvent se produire dans les écrits, comme interférence phonétique, lexicale et morphosyntaxique, syntaxique...

2.4.1 L'interférence phonétique

L'interférence phonétique est la cause de la prononciation incorrecte influencée de la langue maternelle ou de la première langue étrangère. C'est le remplacement du son ou du phonème de la langue étrangère par un autre son qui a le même niveau vocalique dans la langue maternelle ou un manque du son dans la langue étrangère. Léon a affirmé: (1976:41_43)

Une faute de prononciation d'un étranger peut avoir deux causes essentielles : soit une transposition...d'une habitude propre à son système linguistique (manière de distribution des sons) ,soit une transposition propre à ses habitudes (manière de prononcer les sons) .Il est bien évident que ces deux

²⁶ Hamers J.F et Blanc M., Bilinguisme et Bilinguisme, Bruxelles, Mardaga,1983, p : 452.

²⁷ Ibid. 471

²⁸ L.-J CAIVET (2006) :p.17

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

facteurs n'influencent réciproquement et que les séparer c'est artificiel.(...) Il importe donc ,avant de commencer la correction phonétique, d'établir un inventaire comparé des possibilités de distribution des sons dans les deux langues en présence, afin de prévoir les difficultés et d'attirer l'attention des élèves ²⁹.

Ces interférences proviennent alors du lien entre les deux langues mises en parallèle par le locuteur. Medjahed Ibrahim définit ce type comme suit :

Interférence d'un trait phonétique : elle concerne le remplacement d'un trait phonétique d'une langue A sur une langue B. Autrement dit, l'interférence phonétique survient lorsqu' un apprenant d'une langue étrangère identifie un phonème de cette dernière par un phonème de la maternelle.³⁰

Vu que la langue arabe possède un système phonétique assez différente de celui du français, les apprenants trouvent des difficultés à prononcer certains phonèmes. Exemples : la langue arabe ne possède pas les sons « p » « v » « y » ainsi que les voyelles nasales « on », « em, en, am, an », « in, im », « un ». Et le français ne possède également pas un certain nombre de phonèmes comme : « ع » « ث » « ق » « غ » « ذ » « ح » « خ ». Ainsi, en arabe nous utilisons trois signes seulement de voyelles brèves : {kasra- damma -fatha}. Or, les voyelles françaises (é, eu, u, o) manquent, d'où la confusion très fréquente entre :

- U et I : « irgent » au lieu de « urgent ».
- I et é : « ilève » au lieu de « élève ».
- Ou et o : « l'écoule » au lieu « l'école ».

En effet, Les voyelles nasales en français, présentent une grande difficulté pour les apprenants qui les confondent fréquemment, par exemple : « Le long demain » au lieu de « le lendemain ». Une autre difficulté est de faire également la liaison comme « les oiseaux », le

²⁹ Léon: (1976:41_43)

³⁰ MEDJAHED ibrahim, les interférences linguistiques arabe-français dans les productions écrites des élèves du secondaire, mémoire de magister, université hassibabenbouali de chlef, 2016, p45.

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

locuteur comprend le son mais pas l'orthographe du mot au pluriel, et l'écrit : « les zoizeaux » au lieu de « les oiseaux ».

2.4.2 L'interférence lexicale

D'après Hamers (1997 :178) « *On parle d'interférence lexicale lorsque le locuteur bilingue, remplace de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot d'une autre langue* »³¹. Ce type n'est pas soumis à une règle spécifique. C'est le fait de transférer littéralement le son de la langue maternelle à la langue cible sans prendre en considération de la différence sémantique entre les deux langues. Elle se produit au niveau des mots, et d'introduire les éléments lexicaux de langue B dans la langue A : le choix d'un mot de la langue B et son intégration dans la langue. Elle consiste donc à remplacer inconsciemment un mot relevant de la langue source par un autre mot relevant de la langue étrangère sensé avoir le même sens.

G. VERMES et J. BOUTET affirment que « *L'interférence apparaît remarquablement au niveau du lexique, lorsqu'il y a intrusion d'unité de L1 dans L2, l'apprenant ou le bilingue confirmé, peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue maternelle dans l'autre langue* »³⁵. Le fait qu'un individu intègre des mots ou des structures dont l'origine est sa langue maternelle, cela entraîne une certaine ambiguïté et une confusion au plan lexico sémantique.

La lexicologie est l'étude de la signification des unités qui constituent le lexique d'une langue, elle participe à la sémantique. Autrement dit, les deux aspects sémantique et lexical sont étroitement liés. L'interférence lexicale d'ordre sémantique, est également très fréquente comme dans l'expression : « Ma sœur lit au lycée » : les apprenants utilisent le verbe (lire) au lieu du verbe (étudier). (Traduction du mot à mot).

Toute langue constituant leur répertoire langagier pourrait provoquer des erreurs interlinguales. C'est l'utilisation des mots de leur langue maternelle qui n'existent pas dans la langue cible.

Par exemple :

³¹ Hamers J.F et Blanc M., Bilinguisme et Bilinguisme, Bruxelles, Mardaga, 1983, p :178

³⁵ MACKEY.W, sur : <http://www.limag.Refer.org/thèse/Adel/Partie1.CHAP.htm>.

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

- Dans la langue arabe, l'amour d'une mère pour ses enfants est traduit par « le foie » (un organe vital), ce qui n'existe pas dans les autres langues. Cette expression est donc intraduisible, mais l'apprenant l'écrit : - La mère a du foie pour ses enfants.
- « le nez » (nif) dans la langue maternelle, ne peut pas être traduit fidèlement vers la langue française : signifie fierté et honneur, l'apprenant le traduit tout simplement par le nez qui n'a aucun sens dans la langue cible.

En effet, l'interférence lexicale est constatée dans les productions des apprenants ne proviennent pas que de leur première langue, la langue maternelle. L'interférence lexicale ne résulte pas uniquement de la LM étant donné qu'une langue étrangère, qu'elle soit antérieurement ou ultérieurement apprise, pourrait laisser ses traces dans les écrits des apprenants en FLE.

De plus, ce type d'interférence est aussi un phénomène distinct de l'emprunt : le premier est individuel alors que le second est collectif. Loubier (2011) et Medane (2015) expliquent que le mot emprunté finit par s'imposer par l'usage, ce qui ne fausse pas son introduction dans les productions de la (L) cible. Il n'en est pas de même pour l'interférence lexicale qui relève d'un emploi individuel généré par une compétence lexicale restreinte.

L'interférence lexicale peut se manifester sous différentes formes. Calvet déclare qu'il y a interférence lexicale surtout « *quand les deux langues n'organisent pas de la même façon l'expérience vécue* »³². C'est-à-dire, ce type se produit à cause des divergences existantes dans l'arrangement des langues et quand les sujets emploient des mots d'une langue dans une autre. Il souligne que : « *Dans le domaine lexical, les interférences les plus simples sont celles qui consistent à tomber dans le piège des faux amis [...]. Ou encore des créations dans une langue sur le modèle de l'autre* »³³. Il veut dire par la notion de -faux amis, les mots appartenant à de différentes langues et ayant des formes semblables parce qu'ils sont de même origine, ces mots peuvent être donc considérés comme des équivalents, alors qu'ils ont un sens et un usage partiellement ou totalement différents dans chacune d'elles. Aussi, ce type d'interférence peut être sous la forme d'une traduction littérale d'une expression ou d'un énoncé, 'le calque', il elle

³² Calvet. L-J, La sociolinguistique. PUF, Paris. 1993.p 25.

³³ Ibid.25

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

peut être produit lorsqu'un bilingue produit des énoncés structurés dans son discours selon le modèle d'une autre langue.

De plus, ce type d'interférence est aussi un phénomène distinct de l'emprunt : le premier est individuel alors que le second est collectif, « *L'interférence lexicale peut produire l'emprunt : plutôt que de chercher dans sa langue un équivalent difficile à trouver d'un mot de l'autre langue, on utilise directement ce mot en l'adaptant à sa propre prononciation* »³⁴. L'emprunt implique l'introduction d'un mot d'une autre langue, tel qu'il est avec sa propre morphologie et prononciation, peut également être le résultat de l'interférence lexicale. Les interférences lexicales sont donc de deux types : le calque et l'emprunt.

2.4.3 L'interférence morphosyntaxique

L'interférence morphosyntaxique concerne les règles grammaticales transposées d'une langue à l'autre. Tels les accords des phrases, l'absence d'accent, l'agencement erroné des morphèmes d'une phrase. Selon Dubois, ce type est « *La présence des modes d'agencement appartenant à un autre système dans une langue donnée* »³⁵. Pour lui, l'interférence se produit essentiellement au niveau de la syntaxe. C'est à dire, l'apprenant bilingue transfère une règle apprise dans sa langue maternelle et l'applique dans l'apprentissage de la langue étrangère. Ce type concerne aussi le genre et le nombre ainsi que les désinences et les modalités de dérivation et de composition.

L'interférence syntaxique concerne les modes d'agencement des unités et les rapports qu'elles suscitent. Nous regroupons ces deux interférences puisque, l'interférence morphologique entraîne souvent l'interférence syntaxique. Exemple : lemaison est loué. Medjahed Ibrahim définit ce type d'interférence comme suit :c' « *est une sorte de calque, elle consiste lorsque l'apprenant utilise du même trait grammatical de sa langue maternelle en calquant toutes les règles s'y référant, comme le genre et le nombre* »³⁶.

Ainsi, l'apprenant bilingue introduit des caractères, et des unités provenant de différentes catégories grammaticales dans la langue cible. À ce sujet, Mackey a affirmé qu' « *Il y a interférence syntaxique lorsqu'il y a introduction dans la langue des bilingues d'unités et de*

³⁴ (Idem:25).

³⁵ Dubois (1993:225).

³⁶ Medjahed Ibrahim (2016 : p25)

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

combinaisons de parties de discours, de catégories grammaticales et de morphèmes fonctionnels provenant d'une autre langue »³⁷.

Ce type d'interférence touche la phrase simple ainsi que la phrase complexe. Dans le cadre de la phrase simple, ces interférences touchent les règles du genre, de l'accord et certains morphèmes fonctionnels. Alors que, dans la phrase complexe elle touche les subordonnées relatives et conjonctives. Le genre : les noms en arabe sont comme en français se distinguent par le genre et le nombre. La détermination de ces derniers est arbitraire et conventionnelle. L'arabophone peut avoir donc tendance à reporter dans la langue cible, la règle du genre dans la langue maternelle. Par exemple : " la lune ", est un nom féminin en français, alors qu'en arabe (est un nom masculin). De ce fait, un arabophone peut dire :« le lune » au lieu de « la lune » , « la tapis est large » au lieu de « le tapis est large ». Pour les mots en arabe, le féminin est distingué du masculin au niveau de la structure morphologique comme le distingue ARFA Soumia en 2013. Ce qui distingue le féminin du masculin est un phonème qui s'attache en position finale du mot.

- Erreurs du genre : Tout ce qui est féminin en arabe, n'est pas forcément féminin en français et vice versa. Par exemple : (المنطق)(masculin) : l'apprenant écrit : « le logique » au lieu de « la logique ».
- Pluriel des noms et des adjectifs qualificatifs : En français, la marque du pluriel des noms et des adjectifs est toujours une terminaison en « s », avec quelque irrégularité (x ; modification du suffixe : al / aux, ail / aux ; noms en -x, -s, ou -z invariables). Au contact de la langue étrangère, l'apprenant comprend que le « s » à la fin des noms et adjectifs est marque du pluriel, mais il ignore l'exception en écrivant par exemple : un

nez = des nez. Par contre, en référence à la liaison, ils écrivent par exemple : Un zoizeau

En effet, la morphologie est une science qui s'intéresse aux règles régissant la forme des mots d'une langue donnée. Alors que la syntaxe est l'étude des règles de combinaison des mots dans les phrases. L'interférence morphologique et l'interférence syntaxique sont associées parce que la première favorise le plus souvent la deuxième à s'installer dans les productions des

³⁷ LE FRANÇAIS AU CONTACT DE L'ARABE MAROCAIN, YOUSSEF ELAYACHI, 2006 [memoirelicence \(free.fr\)](http://memoirelicence.free.fr)

Chapitre 1 Le cadrage théorique du travail

apprenants. Quant à l'interférence syntaxique, elle touche la façon de distribution des unités et les rapports qu'elles suscitent. Par exemple : la avion est une loué.

Les apprenants de la langue étrangère produisent des énoncés en suivant les structures de leur langue maternelle ce qui entraîne une déviation dans la langue cible. Les erreurs d'orthographe qui peuvent s'installer dans les écrits des apprenants sont le résultat d'une confusion liée aux problèmes de genre et par conséquent à ceux de l'accord à cause de la langue maternelle des apprenants.

Conclusion

Les phénomènes d'interférences linguistiques naissent du contact des langues et de la mixité de deux ou plusieurs systèmes linguistiques. C'est-à-dire, ce phénomène linguistique apparaît quotidiennement dans toutes les situations de communications où les locuteurs sont bilingues ou plurilingues.

L'interférence linguistique est une réalité dans la pratique langagière algérienne qu'il est nécessaire de la mettre en évidence

Chapitre 2

L'analyse des interférences dans les
productions écrites et la collecte des données

Introduction

Après avoir terminé avec le chapitre théorique, dans lequel nous avons développé un regard rétrospectif sur le paysage linguistique en Algérie, et nous avons aussi défini les concepts clés qui sont en relation avec notre thème de recherche. Ainsi que la présentation des phénomènes linguistiques issus du contact des langues, en particulier l'interférence linguistique et ses différents types.

Nous passons au second chapitre, le chapitre pratique, qui sera consacré en premier lieu à la présentation du profil des étudiants, la consigne de la production écrite de notre recherche et décrire le lieu dans lequel s'est déroulée l'enquête. En second lieu, nous passons à la présentation du corpus d'étude. Enfin, nous allons analyser les interférences lors de la rédaction d'une production écrite en français langue étrangère. Nous analyserons les copies, et nous détecterons les interférences linguistiques commises par un groupe d'apprenants dans leurs écrits afin de voir laquelle se manifeste le plus.

D'ailleurs, la production écrite est une activité dont le but principal est d'évaluer la capacité d'écriture de l'apprenant dans une classe de FLE, elle a une place très importante dans les programmes scolaires pour l'apprentissage des langues étrangères. Nous remarquons que les apprenants ont des difficultés lorsqu'ils font face à des activités de rédaction d'après le constat fait par l'ensemble des enseignants-correcteurs dans les examens du baccalauréat et même ceux du brevet. Ces enseignants notent que si les notes des candidats des deux examens sont très basses, c'est à cause de la production écrite ratée. Les erreurs dans ces productions écrites sont soulevées selon différents niveaux : à la grammaire, au vocabulaire, et d'orthographe. De ces difficultés rencontrées par les apprenants du FLE découle le problème des interférences linguistiques.

Donc ce chapitre portera sur l'analyse des interférences linguistiques que nous allons relever lors de la réalisation d'une production écrite en français langue étrangère.

1. La présentation du profil des étudiants

L'échantillon de notre enquête est formé d'apprenants de la première année secondaire, de la filière scientifique. Nous choisissons ces apprenants parce qu'ils sont censés capables de rédiger une production écrite simple grâce aux connaissances déjà acquises pendant les années précédentes, trois ans au primaires, quatre ans au CEM et un an au lycée. Nous pouvons donc détecter quelques interférences dans leurs productions écrites.

2. La description du corpus d'étude

Notre corpus est un ensemble de productions écrites d'une consigne proposée aux apprenants de la première année secondaire en classe scientifique. L'objectif principal de notre choix est l'identification et l'analyse des interférences linguistiques que les apprenants produisent dans leurs productions écrites. Et pour que nous puissions effectuer notre analyse, nous allons demander aux apprenants de rédiger un texte de dix lignes sur « les avantages et les inconvénients des réseaux sociaux ». Nous demandons aux apprenants de rédiger leurs productions écrites répondant avec leurs propres langues et leurs propres styles. Mais avant de les engager dans la rédaction, l'apprenant doit lire soigneusement la consigne proposée et repérer les mots-clés représentant les points forts du produit attendu et sans demander l'aide de leur enseignant. Ce travail a été élaboré au mois de février de l'année en cours et nous avons en tout corrigé 28 copies de ces apprenants en faisant attention aux interférences linguistiques auxquelles ont recouru nos apprenants.

3. Le lieu du test

C'est l'endroit où nous allons effectuer notre travail. Le test que nous avons choisi se déroule dans une classe de la première année secondaire classe scientifique au lycée Saïd Abid, à Biskra. Le texte a été réalisé dans la classe et les apprenants l'ont travaillé sans en être informés auparavant, nous leur expliquons la consigne en quelques minutes, et ils nous ont remis leurs productions écrites. Après avoir récupéré les copies et collecté les données, nous passons à la correction pour soulever toutes les interférences linguistiques contenues dans leurs écrits.

4. Identification des interférences (sous forme d'un tableau)

Pour faire notre analyse portant sur les différents types des interférences linguistiques, nous avons élaboré une grille d'analyse sous forme de tableaux, chaque tableau est consacré à un type précis d'interférences. Dans la première étape, nous avons lu attentivement les productions écrites que nous avons récupérées pour pouvoir les catégoriser et analyser les

différents types d'interférences et les mettre dans des tableaux récapitulatifs.

4.1 Interférence phonétique

➤ L'absence des voyelles

Nature	Exemples tirés des productions écrites	Corrections
Absence des voyelles « o », « i », « u », « e », « a »	Socaux	Sociaux
	Commnauti	Communauté
	Identiti	Identité
	Moyan	Moyen
	Un autil	Un outil
	Mande enti	Monde entier
	Qand	Quand
	Resti	Rester
	Tandances	Tendances
	Prondre boco de tom	Prendre beaucoup de temps
	Dinformation	Désinformation
	Importont	Important
	Ontouraje.	Entourage.

Les apprenants font des erreurs graphiques, qui résultent du système phonologique de leur langue maternelle. Selon les exemples ci-dessus, nous avons remarqué qu'ils ont un problème de prononciation qui se traduit dans une situation de production écrite en interférences phonétiques (phonographiques).

➤ L'Absence des voyelles nasales

Nature	Exemples tirés des productions écrites	Correction

Chapitre 2. L'analyse des interférences dans les productions écrites et la collecte des données

	Commin	Commun
	Des conséquences	Des conséquences
	Dongereux	Dangereux
Absence des voyelles nasales « un » « on » « en »	Relatien	Relations
	Les incanvinients	Les inconvénients
	Chonger	Changer
	Exsilont	Excellent
	Consontrer	Concentrer
	Montalité	Mentalité
	Cesconnaissances	Ces connaissances
	Une gronde	Une grande
	Échenger	Échanger
	Distonces	Distances
	Intéressentes	Intéressantes
	Canfronter	Confronter
Les contenus	Les contenus	

Ce tableau montre que les apprenants en question confondent les voyelles nasales, parce que dans la langue arabe ce trait n'existe pas comme il est dans la langue française. C'est pour cette raison- là que les apprenants tombent dans le piège de ce type d'interférence.

➤ La liaison

Nature	Exemples tirés des productions écrites	Correction
	Lavi	La vie

La liaison	Nouvouzami	Nouveaux amis
	Lé zotres	Les autres
	Leur zidis	Leurs idées
	Enfin de conte	En fin de compte
	Lisavantage	Les avantages
	Des zusipisions	Des usurpations
	Nou zavon	Nous avons
	Les zitalizeur	Les utilisateurs

L'apprenant transcrit la majorité de ses énoncés comme il les prononce. Donc, nous pouvons confirmer que l'apprenant écrit ses énoncés à la façon de leur prononciation, ce qui résulte ce type d'interférence.

4.2. Interférence lexicale

➤ La traduction littérale de l'arabe au français

Nature	Exemples tirés des productions écrites	Correction
La traduction littérale de l'arabe au français	Nous les utiliser pour le but de parler	Nous les utilisons pour communiquer
	Il faut que les parents garder bien les enfants	Il faut que les parents surveillent leurs enfants
	Nous pouvons avoir le monde	Nous pouvons plus savoir sur le monde
	Les réseaux très grave	Les réseaux sociaux sont dangereux
	Qui poste ses physique et la taille	Qui poste ses photos
	Il faut choisi bien les amis	Il faut choisir des bons amis

Chapitre 2. L'analyse des interférences dans les productions écrites et la collecte des données

	Les réseaux sociaux dans l'internet sont des applications	Les réseaux sociaux sur l'internet sont des applications
	Le principe d'un réseau est de fait des conaisons avec les personnes	Le principe des réseaux sociaux est de retrouver des personnes
	La communication est un fait de communiquer	La communication est un élément
	Faire un compte pour entrer	Créer un compte pour s'inscrire
La traduction littérale de l'arabe au français	Pour raison ici	Pour cette raison
	Vos chater normale et gratui	Vous pouvez chater facilement et gratuit
	Un ami toujours avec toi	Ton ami proche
	De ce jour	Aujourd'hui
	La manière de parler	La façon de parler
	La vie spéciale	La vie privée
	Des videos pas bien	Des mauvaises vidéos
	Chaque utilisateur entre sa profil pour publier et consulter différents contenus	Chaque utilisateur doit créer un profil pour publier et consulter différents contenus
	Les réseaux sociaux manque le gout de communiquer dans la vie réel	Les réseaux sociaux impactent la capacité à communiquer dans la vie réelle
	Ils fournissent une soutien et fabrique un espase de contact	Ils fournissent un soutien et créent un espace de discussion
	Passer beaucoup de temps en face les réseaux sociaux peut faire des faits désastreux sur la santé mentalle	Passer beaucoup de temps sur les réseaux sociaux peut avoir des effets désastreux sur la santé mentale

Les réseaux sociaux peut manquer le relation familial	Les réseaux sociaux réduisent le lien familial
Un problème tellement répètent dans notre société	C'est un problème tellement récurrent au sein de notre société
Les risoux sociox nous laisse de resté en conatctavec les proche	Les réseaux sociaux nous permettent de rester en contact avec nos proches
Pour différentes butes	Pour différentes raisons

Ce type d'interférence commis par les apprenants découle du recours à la traduction au pied de la lettre de l'énoncé exprimé en arabe. Quand ils traduisent mot à mot de la langue arabe vers le français automatiquement nous constatons l'émergence des interférences d'ordre lexicales dans les écrits des apprenants notamment ceux que nous avons enquêtés.

Dans ce cas, nous pouvons confirmer que les apprenants réfléchissent en arabe lorsqu'ils écrivent en français en traduisent leurs réflexions littéralement.

4.3. Interférence morphosyntaxique

➤ Omission des verbes

Nature	Exemples tirés des productions écrites	Correction
Omissions des verbes particulier « être » et « avoir »	L'internet importante	L'internet est important
	Nous avons des utiliserurs	Nous sommes des utilisateurs
	Le bute a recontrer les gens	Le but est de rencontrer les gens
	Le facebook a le famou	Le facebook est le plus connu
	Des liens entre divers systèmes ont präsent	Des liens entre divers systèmes sont de plus en plus présents

	Ces réseaux sociaux est donné à de nombreux une droit pour exprimer	Ces réseaux sociaux sont donnés à de nombreuses personnes une voix pour s'exprimer
	Les réseaux sociaux est devenu des outils indispensables	Les réseaux sociaux sont devenus des outils indispensables

D'après ces exemples, nous constatons que les apprenants ont un problème avec l'auxiliaire « avoir » et « être ». Cela peut être justifié par l'absence d'auxiliaire « être » et « avoir » et l'existence de la phrase nominale en arabe.

➤ **Au niveau de la préposition**

Nature	Exemples tirés des productions écrites	Corrections
Les prépositions	Les réseaux sociaux <u>dans</u> l'internet sont des applications	Les réseaux sociaux <u>sur</u> l'internet sont des applications
	Ils permet <u>pour</u> rester <u>en</u> contact avec les amis	Ils permettent également <u>de</u> rester <u>en</u> contact avec les amis
	Le possibiliti de conecter avec pernonnes de monde entier	La possibilité de se connecter avec des personnes du monde entier
	Pour protigévotre vie privé <u>dans</u> instagram	Pour protéger votre vie privée <u>de</u> <u>sur</u> instagram
	Les utiliser <u>dans</u> plusieurs but	Ils les utilisent <u>à</u> plusieurs raisons
	Les réseaux sociaux devenu de plus <u>à</u> plus populaires	Les réseaux sociaux sont devenus de plus <u>en</u> plus populaires
	Ils frounissent une plate <u>formen</u> harcèlement et d'intimidation	Ils fournissent une plateforme <u>de</u> harcèlement et d'intimidation

Chapitre 2. L'analyse des interférences dans les productions écrites et la collecte des données

Les grands personnes peut avoir <u>de</u> mal <u>pour</u> apprendre les midias	Les personnes d'âge avancé peuvent avoir <u>du</u> mal <u>à</u> apprendre les médias
S'il est utilisé <u>dans</u> manière inappropriée	S'il est utilisé <u>de</u> manière inappropriée
Il est important pour prendre <u>en</u> compte ces facteurs	Il est important <u>de</u> prendre en compte ces facteurs
<u>En</u> manière responsable	<u>De</u> manière responsable
Tout le monde peut se retrouver <u>dans</u> le même plan	Tout le monde peut se retrouver <u>sur</u> le même plan
Il existe <u>des</u> nombreux médias sociaux.	Il existe <u>de</u> nombreux médias sociaux.

Dans ce cas, les apprenants produisent des énoncés en suivant les structures de la langue arabe ce qui entraîne une déviation dans la langue française notamment dans le choix et le placement des prépositions équivalentes. Nous citons à titre d'exemples : l'utilisation de la préposition « de » et « dans » au lieu de la préposition « en ». De plus, nous constatons l'emploi de la préposition « de » au lieu de la préposition « du ». Ces erreurs soulevées dans les productions écrites de nos apprenants rentrent dans la catégorie des interférences morphosyntaxiques.

➤ Au niveau des pronoms relatifs

Nature	Exemples tirés des productions écrites	Correction
Les pronoms relatifs	Le facebook <u>que</u> nous aide de faire des amis	Le facebook <u>qui</u> nous aide à faire des amis
	Les réseaux sociaux <u>que</u> créent de nouvelles façon de communiquer.	Les réseaux sociaux <u>qu'</u> ils créent de nouvelles façons de communiquer.
	Un réseau social est un site Internet <u>que</u> <u>il</u> permet aux utilisateurs, de partager des informations.	Un réseau social est un site Internet <u>qui</u> permet aux utilisateurs, de partager des informations.

	Ce sont des espaces de partage <u>qu'</u> ils offrent la possibilité à des millions de personnes d'être interconnectées	Ce sont de grands espaces de partage <u>qui</u> offrent la possibilité à des millions de personnes d'être interconnectées
	Chaque branche resseble à une caractéristique <u>pour</u> le définit	Chaque branche correspond à une caractéristique <u>qui</u> le définit
	Des amis qu'ils ne font que regarder votre compte	Des amis qui ne font que regarder votre compte
	Chaque personne qu'il pocède un compte sur ces plateformes a un objet précis	Chaque personne <u>qui</u> possède un compte sur ces plateformes a un objectif précis
	Il ne faut pas tomber <u>sur</u> l'excès	Il ne faut pas tomber <u>dans</u> l'excès

Ce tableau ci-dessus, montre qu'il y a un manque de compétences dans le bon choix des pronoms relatifs. Par exemple, les apprenants utilisent dans leurs énoncés le pronom relatif (que) à la place du pronom relatif (qui). Cette erreur interférentielle naît du fait que le système des pronoms relatifs en français et celui en l'arabe, présente des traits différents. Les apprenants ne peuvent pas faire la distinction entre les fonctions des pronoms relatifs « que » et « qui », parce que dans la langue maternelle les fonctions de ces pronoms relatifs ne sont pas pertinentes tant que sa forme n'en dépend pas : les pronoms (que) ou (qui) seront déterminés par le même pronom relatif, même genre et même nombre, même fonction ainsi que le sujet et le complément. Au contraire, dans la langue française, le pronom relatif (qui) remplace le sujet alors que le pronom (que) remplace le complément d'objet direct dans la phrase.

➤ **Au niveau du genre et du nombre des noms**

Nature	Exemples tirés des productions écrites	Correction
Le genre et le nombre des noms	Un lettre	Une lettre
	La moyen	Le moyen
	Un autre langue	Une autre langue

Le relation	La relation
Le différence	La différence
Le resaux sociaux	Les réseaux sociaux

Leurs activité	Leurs activité
Des conséquence nigative	Des conséquences négatives
Le realité	La réalité
La vi privé	La vie privée
Une autre coté	Un autre coté
Vous information	Vos informations
Le personne	La personne
Des moyanes	Des moyens
Le technologie	La technologie

Le genre et le nombre des noms

Une site	Un site
Il existe différentes types	Il existe différents types
La profil	Le Zprofil
Le polulation	La population
Cette phénomène	Ce phénomène
Des photo	Des photos
lamontalité	La mentalité
Un impacte	Unimpact
Les novuels générations	Les nouvelles générations
Uncommunauté	Une communauté

Des aspects dévastateuses	Des aspects dévastateurs
Les bonnes plans	Des bons plans
Les proche	Les proches
Lajalousi	La jalousie
Nombreux entreprises	Nombreuses entreprises
Des points de vue différentes	Des points de vue différents

Le tableau ci-dessus, montre que les apprenants de la 1AS ne distinguent pas entre le genre féminin et le genre masculin, c'est-à-dire, ils confondent entre le genre masculin et le genre féminin. Pour eux, si le nom est masculin en langue arabe automatiquement il le sera aussi masculin en langue française. Et si le mot est féminin en arabe il restera féminin en français. De plus, ils ne font pas aussi la distinction entre singulier et pluriel, nous avons remarqué qu'ils produisent des erreurs au niveau de l'accord des articles qui se rapportent aux noms, parce que le manque du (s) de pluriel ne change pas le sens, comme l'exemple « des photo », il manque l'accord du pluriel entre l'article et le nom. Dans l'exemple « la profil » il y a l'article définit (la) pour le féminin et le nom (profil) est masculin, donc il y a une contradiction entre le féminin et le masculin, les apprenants transfèrent une règle apprise dans leur langue maternelle et l'appliquent dans l'apprentissage de la langue étrangère.

➤ **Au niveau du dysfonctionnement dans la structure de la phrase**

Nature	Exemples tirés des productions écrites	Correction
Dysfonctionnement dans la structure de la phrase	Le Youtube, c'est le plateforme de pratger des vidéos	Le Youtube est la plateforme de partage de vidéos
	Les réseaux sociaux sont populaires ça s'explique des manières différentes	La popularité des réseaux sociaux peut s'expliquer de bien des manières
	Le Snapchat est le moyen pour partage des photo pour lesgeunes	Le Snapchat est le réseau de partage des photos pour les jeunes

Les réseaux sociaux est un phénomène véritable dans la société	Les réseaux sociaux sont un véritable phénomène de la société
Il ya quelques années encore	Il y a encore quelques années
Les réseaux sociaux restent les gens en contact avec les amis	Les réseaux sociaux permettent de rester connecter avec ses proches
Ils laisse un fait négatif pour la mortalité	Ils peuvent avoir un impact négatif sur la santé mentale
Les réseaux sociaux manque le gout de communiquer dans la vie réel	Les réseaux sociaux impactent la capacité à communiquer dans la vie réelle
Les parents donc doivent parler à leurs enfants sur les dangers des réseaux sociaux	Les parents devraient donc parler à leurs enfants des dangers des réseaux sociaux
Un sentiment d'isoler	Un sentiment d'isolement
Une raisonnable utilisation raisonnée est la clé	Une utilisation raisonnée et raisonnable est la clé

Après la vérification de la structure et l'ordre des mots dans les phrases contenues dans ces exemples, nous remarquons que les apprenants produisent leurs énoncés en suivant les structures et les règles grammaticales de la langue arabe ce qui entraîne une déviation dans leurs sens. Nous pouvons donc confirmer que les apprenants réfléchissent en arabe et ils s'expriment en français d'où la manifestation du recours à la langue maternelle.

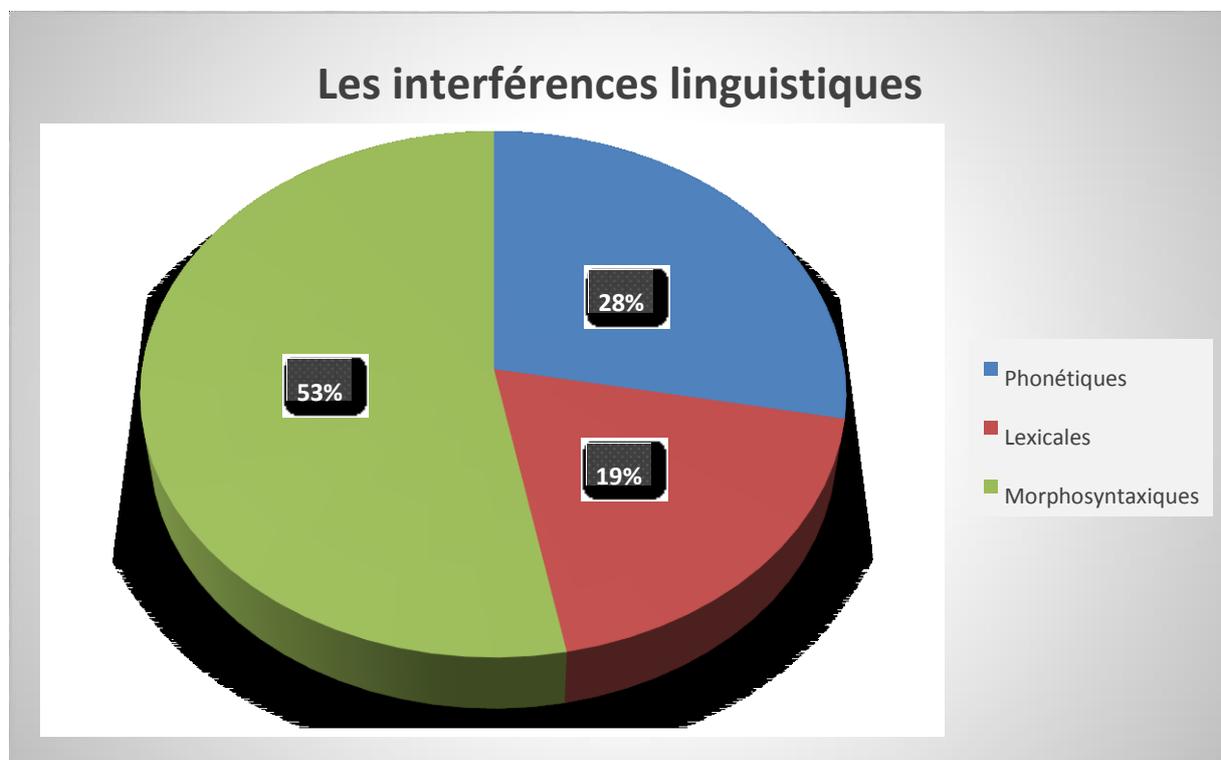
5.Synthèse des résultats

5.1 Tableau récapitulatif des erreurs dues aux interférences

Nous avons réparti les interférences collectées selon les types : phonétique, lexical et morphosyntaxique, nous avons les résultats suivants :

Nature d'interférences	Nombre d'erreurs	Pourcentage
Phonétiques	38	28%
Lexicales	25	19%
Morphosyntaxiques	71	53%

Les pourcentages des types d'interférence que nous avons collectés dans les écrits de nos apprenants sont les suivants : Les interférences phonétiques sont de 28% ; les interférences lexicales sont de 19% et les interférences morphosyntaxiques sont de 53%. Ces résultats sont présentés dans la figure ci-dessous :



5.2 Commentaire

Ces données collectées indiquent que la description de ces différentes erreurs relevées lors de l'analyse quantitative dans les productions écrites des apprenants de la 1AS, a donné lieu à des résultats variés. Le pourcentage des interférences phonétiques dans les écrits est de 28%, par contre les interférences lexicales sont de 19% et les interférences morphosyntaxiques ont un taux de 53%.

D'après ces résultats obtenus, il est remarquable que les interférences morphosyntaxiques viennent en première position par rapport aux autres. Ce qui nous concerne dans notre cas c'est surtout la structure de la phrase, les règles grammaticales notamment de genre et de nombre et l'accord entre le nom et son article. En deuxième position viennent les interférences phonétiques, ce type concerne la prononciation des mots et chaque apprenant montre à quel point il articule correctement sa prononciation sans prise en considération du système vocalique de la langue française. Les interférences lexicales sont les moins présentées, car ce type d'interférence repose beaucoup sur la traduction littérale de la langue maternelle vers la langue cible et les deux systèmes sont différents et chaque langue a ses règles et sa culture propre.

Après cette analyse quantitative des trois types d'interférence linguistique dans les productions écrites, nous pouvons donc confirmer que nos apprenants produisent beaucoup plus des interférences morphosyntaxiques dans leurs écrites.

Conclusion

Dans ce deuxième chapitre, nous avons fait l'analyse des copies des apprenants de la 1AS en question. D'après l'analyse et les données recueillies dans leurs productions écrites représentant notre corpus d'étude, les résultats obtenus nous ont confirmé que ces apprenants font recours aux interférences linguistiques de tout ordre mais celles qui se manifestent le plus dans leurs écrits sont d'ordre morphosyntaxique. Ce qui confirme bien que les apprenants recourent toujours aux règles grammaticales et aux structures phrastiques de leur langue maternelle voire à celles de l'arabe académique pour s'exprimer dans une autre langue étrangère dont les règles grammaticales sont totalement différentes. C'est une situation conflictuelle entre deux codes linguistiques disparates, ce qu'il montre que les interférences morphosyntaxiques émergent d'une manière manifeste.

Donc, nous pouvons confirmer que les apprenants produisent ce type d'interférence ayant trait à la grammaire et à la structure de la phrase quand ils sont confrontés à un manque sur le plan du vocabulaire, lexical, syntaxique de la langue française apprise. Et ce parce qu'il y a une nette différence entre les deux systèmes linguistiques à savoir l'arabe et le français.

Chapitre 2. L'analyse des interférences dans les productions écrites et la collecte des données

En conclusion, nous pouvons dire que l'interférence est un phénomène compliqué, un mélange de deux langues comme le cas de notre pays l'Algérie où existent : l'arabe, la langue maternelle et le français, la langue cible.

Conclusion Générale

Conclusion Générale

La diversité et la richesse linguistique du contexte algérien, montre qu'il existe plusieurs codes ayant des systèmes linguistiques différents l'un de l'autre. Cette coexistence de plusieurs langues se caractérise par la naissance de plusieurs phénomènes linguistique qui, chacun mérite une étude approfondie et exhaustive. L'un de ces phénomènes, un phénomène très dominant appelé « l'interférence linguistique », qui désigne le passage d'une langue à une autre qui se fait de manière instinctif et parfois impulsif.

Ainsi, dans la société algérienne, le français occupe une place centrale du fait qu'elle se pratique dans l'enseignement supérieur, dans les administrations dans les correspondances officielle. Une grande partie d'apprenants algériens malgré leur amour à cette langue française, éprouvent d'énormes difficultés dans son apprentissage, ce qui engendre une compétence de communication et de compréhension très limitées à l'orale comme à l'écrit. L'expression dans une langue étrangère est une opération difficile car elle demande de l'apprenant la compétence de planification et d'organisation jusqu'à la ponctuation.

Dans ce travail de recherche, nous avons traité un sujet très important du moment que tous les apprenants commettent consciemment ou inconsciemment une erreur dans leur manière de s'exprimer en français et qui peut induire l'enseignant-lecteur à l'incompréhension du sens de l'énoncé communiqué. Ce dernier porte sur les interférences linguistiques, qui méritent une attention de la part des enseignants du FLE. Ce phénomène issu du contact de deux langues à savoir le français et l'arabe dont les codes sont totalement différents, entraîne les apprenants, qui écrivent en français lors de la séquence d'apprentissage de production écrite, à un transfert négatif de la langue source vers la langue cible. Dans notre corpus, nous avons trouvé trois types d'interférence : phonétique, lexicale et morphosyntaxiques, chaque type a ses différentes erreurs. .

La problématique de ce travail est la suivante «Comment les interférences manifestent elles dans les écrits des apprenants ? De cette question principale découle une autre question aussi importante que la première : Quel (s) type (s) d'interférence(s) linguistique(s) domin(e/ent) – il (s) le plus dans les écrits de ces apprenants ? », où nous avons traité cette problématique par l'analyse des copies de la production écrite des apprenants de l'établissement Saïd Abid. Pour répondre à cette problématique, nous sommes tenues à vérifier nos deux hypothèses de cette recherche :

Conclusion Générale

- Les interférences sont dues au fait que l'apprenant, lors de son expression en français, ferait recours à sa langue maternelle, soit par la traduction littérale soit par la transposition de ses règles vers le français d'où naissent les difficultés à écrire correctement.
- La différence des deux codes linguistiques entre le français et l'arabe entraîneraient le problème d'interférence qui apparaît sous forme d'erreurs dans les écrits des apprenants : des traits phonétiques, lexicaux, syntaxiques... de la première langue dans une langue cible.
- Les apprenants commettraient des erreurs d'interférences beaucoup plus d'ordre phonique.

Après la correction des productions écrites des apprenants et l'analyse des résultats obtenus, nous pouvons confirmer que les apprenant tombent dans le piège d'interférences linguistiques lorsqu'ils ont un manque sur le plan vocabulaire, le plan lexicale, le plan syntaxique de la langue étrangère. Autrement dit, les apprenants n'ont pas assimilé toutes les règles de la langue française, et ils retournent à construire des unités et des structures linguistiques sur la base de la langue maternelle sans rendre compte du système linguistique de la langue dans laquelle ils rédigent. Pour cela, notre deuxième hypothèse est bien confirmée. Aussi la différence entre les deux systèmes linguistiques, arabe et français, engendrent les différents types d'interférences notamment les interférences morphosyntaxiques.

Nous constatons aussi que les apprenants font recours à leurs langue maternelle, soit par la traduction littérale où ils traduisent au pied de la lettre des énoncés de la langue arabe dans la langue française en transposant ses règles vers la langue étrangère (français), et cela confirme en fait notre première hypothèse.

Donc, à partir de notre analyse, nous avons pu savoir que nos hypothèses sont confirmées en ce qui concerne la manifestation de phénomène de l'interférence linguistique que nous avons trouvé dans la majorité des productions écrites. Et nous sommes parvenue à répondre à la question générale de ce travail de recherche et aussi à confirmer le type d'interférence qui domine le plus dans la production langagière des apprenants de la première année secondaire est « l'interférence morphosyntaxique ».

Conclusion Générale

Pour conclure, la réalisation de notre travail était juste une initiation à la recherche scientifique, à savoir les différentes erreurs commises résultant du contact des deux langues chez notre population. Soulevant un problème de taille, nous voulons juste visualiser ce phénomène linguistique auprès des enseignants du FLE mettant l'accent sur les identités linguistiques que doit adopter un apprenant dans chaque langue mise en pratique.

Références bibliographiques

Références Bibliographiques

Articles et ouvrages :

- Ambroise. Q, Derradji.Y, V.Debou, D.Smaali-Dekdouk, Cherrad-Bencheffa, Le français en Algérie, 2002.
- AREZKI A., Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien, Université de Bejaia, 2007.
- Calvet. L-J, *La sociolinguistique*. PUF, Paris. 1993.
- DEBYSER.F, *la linguistique contrastive et les interférences*, In : *Langue française*, N°8, 1970.
- Hamers J.F et Blanc M., *Bilinguisme et Bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga,1983.
- Jean- Marie Essono, *Précis de linguistique générale*,1998.
- JulietteGarmadi, *La Sociolinguistique*, 1981.
- J. Gumperz, *Sociolinguistique interactionnelle*, Université de la Réunion.L'Harmattan, 1989.
- K.T. Ibrahim, *Les Algériens et Leur (s) langue(s)*, ELHIKMA,Alger ,1995.
- K. TALEBIBRAHIMI, *De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens*,1998.
- LOUBIER Christiane, *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Office québécois de la langue française,.France, 2011.
- L. Deroy, *L'emprunt linguistique*, 1956.
- Léon,1976..
- MACKEY.W, « La description du bilinguisme », Paris, 1968.
- Mackey. W, *Language Policy and Language Planning*, 1979.
- MarieLouise Moreau,*Sociolinguistique:les concepts de base*,1997.

- RAHAL S. 2001, La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ?
- WEINRICH.U, Languages in Contact, 1953.

Dictionnaires :

- Dubois, J. &al. 1994, Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, p :225.
- Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, édité sous la direction de Jean Dubois (1973 : 188).

Thèses et Mémoires :

- AFRA Soumia, Analyse contrastive des interférences linguistiques dans les productions écrites des apprenants de quatrième année moyenne Cas du CEM Boudiaf Abdullah, El ancer- Jijel, Mémoire de Master, 2013.
- MEDJAHED Ibrahim, Les interférences linguistiques arabe-français dans les productions écrites des élèves du secondaire, mémoire de magister, Université Hassibabenbouali de chlef, 2016.

Sitographie :

- [Bulletin n° Hors série- Le pavillon de l'Ermitage - AHAV \(ahavparis.com\)](http://www.ahavparis.com)
- [hTTP://www.jpradp.dz/hfr//Consti.htm](http://www.jpradp.dz/hfr//Consti.htm)
- MACKEY.W, sur<http://www.limag.Refer.org/thèse/Adel/Partie1.CHAP.htm>
- SEBAA R., Culture et plurilinguisme en Algérie <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>, consulté
- LE FRANÇAIS AU CONTACT DE L'ARABE MAROCAIN, YOUSSEF ELAYACHI, 2006 [memoire-licence \(free.fr\)](http://www.memoire-licence.free.fr)
- ReyDebove, 1973, p. 109, www.cairn.info/revue-ela-2014-4-page-453.htm

Annexe

Annexe

M'henni Ibtisssem

Les réseaux sociaux ont plusieurs avantages, tels que toucher une grande audience avec un petit budget, créer une communauté engagée et développer un écosystème autour de son entreprise.

Ils permettent également de rester en contact avec ses amis, d'apprendre et d'exprimer son opinion de manière respectueuse et de développer des compétences techniques.

Nous les aidons pour partager notre vie dans le monde et de communiquer avec la famille, les amis, et rencontrer nouvelles personnes du monde entier.

Cependant, ces moyens comportent des inconvénients tels que le risque de mettre la vie privée en danger, et d'être exposé à des extorsions et des usurpations d'identité.

Chouaouk
Boubaker

Les avantages des réseaux sociaux et des ~~con~~inconvenients

Grâce aux réseaux sociaux nous pouvons parler et communiquer avec nos parents, les amis et le monde entier. Ils ont donné à nombreuses personnes une voix pour exprimer, ce qui peut être considéré comme un renforcement de leur liberté d'expression. Les utilisateurs peuvent partager leurs opinions, leurs idées et leurs expériences avec un large public, communiquer avec des personnes qui ils n'auraient peut-être jamais rencontrés et trouver des communautés d'intérêts communs.

Les réseaux sociaux peuvent être des conséquences négatives sur la liberté individuelle. Ils peuvent exposer les utilisateurs à des contenus offensants, à la désinformation et à la manipulation, qui peuvent affecter leur perception de la réalité et leur capacité à prendre des ~~des~~ décisions éclairées.

Bouzidi
Suzanne

Les réseaux sociaux sont importants.
Il existe de nombreux médias sociaux.
Ils se distinguent surtout par leurs
fonctionnalités, le profil des utilisateurs
et le but recherché (par exemple publier
ses créations artistique, retrouver
ses amis d'enfance ou capter un
maximum d'audience).

Tout dépend de la finalité. Un média
social comme Facebook, avec de 40 millions
d'utilisateurs en France fin 2019,
naît de la volonté de créer une
passerelle virtuelle entre l'utilisateur
et ses amis, cela dit, le succès
grandissant de la fortune de
Mark Zuckerberg a conduit les
entreprises à utiliser ce média
social comme levier pour leurs
campagnes de webmarketing. Leur
objectif : améliorer leur visibilité
sur internet, augmenter le trafic sur

Safa
Mhami

“ Les avantages et les inconvénients des réseaux sociaux ”

Les réseaux sociaux sont des moyens pour communiquer avec les gens gens et les autres. C'est un outil pour partager les informations entre eu. Ils sont une excellent moyen de se connecter avec notre amis et des personnes partagent les même idées. Ils peuvent également être utile pour trouver de nouveaux emploi et pour rester informer des ~~mas~~ dernières nouvelles et tendances. Mais ces réseaux sociaux peuvent une ~~serie~~ source de cyberintimidation et de disinformation.

Annexe

Samia Rjoub
1As

Les réseaux sociaux sont avant tout appréciés pour leur capacité à connecter les gens entre eux, qu'ils se trouvent espacés géographiquement, ou qu'ils ne puissent plus se voir comme ça a été le cas lors des différents confinements.

De nos jours, les réseaux sociaux sont un véritable phénomène de société, jusqu'à devenir le prolongement de l'identité d'un individu. Au même titre que la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire ou n'importe quel autre papier officiel, les réseaux sociaux font office d'identité numérique. C'est ainsi que pour les nouvelles générations, ne pas avoir de présence sur les réseaux sociaux équivaut quasiment à ne pas exister.

Salim
TouMi

Les avantages des Reseau sociaux

Nous pouvons plus savoir sur le monde avec les resau sociaux. Culturellement en regardants plusieurs photo et vidés postés par des personnes qui partage ce que decouvre au autre notamment sur instagaram qui est un réseau pour poster les photos et les vidéos et on a l'opportunité de pouvoir aimer les photos avec un cœur partagé le media a des amis et commentez la photo et partager les photos à la story.

Les inconvenients

Sont peut être tres grave qui est l'harcellement la moquerie auprès des pers qui poste des photo sur leur physique on peut apercevoir de la moquerie aussi auprès du materiel qui on poste.

Annexe

Zineb

Gharbi

LAS

Production écrite :-

Les réseaux sociaux peuvent être addictifs et prendre beaucoup de temps. Ils peuvent ~~être un outil~~ aussi un meilleur moyen de chatter et parler avec les amis.

Ils sont dangereux pour les enfants parce qu'ils sont exposés à des contenus inappropriés et à des prédateurs en ligne. Les parents doivent garder leurs enfants et les surveiller lors de l'utilisation des réseaux sociaux.

Houda Slimani

Nous utilisons les réseaux sociaux pour une but ~~(de permettre)~~ communiquer et de connecter et avoir ^{de} des relations avec les gens loins et proches.

Les réseaux sociaux sont dangereux ^à pour les enfants, ~~quand~~ s'ils ne sont pas utiliser correctement. Il est important que les parent surveillent l'utilisation des réseaux sociaux par leurs enfant.

Résumé

Résumé

Le présent travail s'est fixé l'étude de l'interférence linguistique qui se définit comme un phénomène linguistique issu du fait du contact d'au moins deux langues, dans une situation de communication. Il représente un problème majeur auquel sont confrontés les apprenants notamment ceux du secondaire lors de l'apprentissage du FLE. Le locuteur algérien, comme tout utilisateur de la langue dans un pays multilingue, ne cesse pas à produire des interférences, qui sont dues essentiellement aux différences linguistiques entre sa langue maternelle (l'arabe) et la langue française. De ce fait, ce travail de recherche s'interroge donc sur les types d'interférences qui dominent le plus dans les productions écrites des apprenants de la première année secondaire. Pour y répondre, nous avons choisi de travailler avec les apprenants de l'établissement Saïd Abid comme échantillon à qui nous avons proposé une production écrite à réaliser. Suite à l'analyse de leurs écrits, nous avons confirmé la manifestation récurrente de ce phénomène linguistique notamment les interférences morphosyntaxiques. Nous avons également découvert les deux causes principales de ce phénomène linguistique qui sont : la différence entre les deux systèmes linguistiques l'arabe et le français et le déficit qu'a l'apprenant dans le français sur tous les plans.

Mots-clés : Interférence linguistique, contact des langues.

المخلص

يركز

العمل الحالي على دراسة التداخل اللغوي، والذي يتم تعريفه على أنه ظاهرة لغوية ناتجة عن الاتصال بلغتين على الأقل، في المحادثات. هو أحد المشاكل التي تواجه التلميذ في الحج ازر، وخاصة الذين في المرحلة الثانوية، عند تعلمه لغة أجنبية نظرا لنتيجة الازدواج اللغوي. لا يتوقف المتحدث الحج ازر، مثله مثل أي مستخدم للغة في بلد متعدد اللغات، عن إحداث تداخل، والذي يرجع بشكل أساسي إلى الاختلافات اللغوية بين لغته الأم (العربية) واللغة الفرنسية. نتيجة لذلك، في هذا البحث نسعى للإجابة على الإشكالية التالية. ما نوع التدخل اللغوي الموجود بكثرة في التعبير الكتابي لتلاميذ السنة أولى ثانوي؟ للإجابة على هذه الأسئلة، من المدرسة الثانوية. للإجابة على هذا، اخترنا العمل مع تلاميذ ثانوية سعيد عبيد كعينة، حيث تم اختبارهم عن طريق تعبير كتابي. وبهذا تمكنا من الإجابة على مشكلتنا البحثية، حيث أكدت وجود هذه الظاهرة اللغوية وخاصة في التدخلات الشكلية، بالمقارنة بالتدخلات النحوية، المعجمية، الثقافية، اللغوية. وقد اكتشفنا أيضا السببين الرئيسيين لهذه الظاهرة اللغوية وهما: الاختلاف بين اللغتين العربية والفرنسية، والنقص الموجود لدى التلميذ في اللغة الفرنسية على جميع المستويات. الكلمات المفتاحية : التداخل اللغوي، التواصل اللغوي.